



Thème N°1 - Quelle nouvelle dynamique pour le futur Conseil des Résidents Étrangers ?

L'équipe d'animation :

Nabou	FALL	Co-animatrice citoyenne
Ugo	BARATA	Agent
Floriane	VARIERAS	Élue
<i>Caroline</i>	<i>OBERLIN</i>	<i>Facilitatrice</i>

Participants

9 participants citoyens au premier atelier, 3 participants citoyens au second.

Introduction :

L'animatrice citoyenne a exposé les enjeux et perspectives de l'atelier :

Instance historique de démocratie locale à Strasbourg, le Conseil des Résidents Étrangers est en cours de refonte et devrait évoluer vers un « Conseil de la Vie Interculturelle et Citoyenne ». Il s'agira d'un lieu d'expression des résidents étrangers, de promotion de l'interculturalité et de lutte contre les discriminations. Cet atelier permettra de découvrir le rôle de cette instance et d'imaginer sa forme de demain.

Questions et Idées abordées par les deux groupes

Le CRE a été la première instance de démocratie locale à Strasbourg. Créé sous la mandature de Catherine TRAUTMANN, il avait un rôle de conseil consultatif. Son ambition est de permettre à toute personne vivant à Strasbourg de trouver une place.

Le mode de gouvernance se fait à travers trois collèges répartis en groupes projets. Les membres, qui se renouvellent chaque année s'intègrent dans des commissions par la suite. L'expérience a bien fonctionné jusqu'à présent.

A partir de 2008/2009, les activités du CRE se sont axées sur la citoyenneté de résidence. Parallèlement le législateur aurait pu s'emparer du droit de vote des étrangers, ce qu'il n'a pas fait. Dans le débat présidentiel aujourd'hui, il n'en est pas du tout question.

C'est par le CRE que Strasbourg a adhéré au programme de l'Europe « cités interculturelles ».

Malgré l'absence de volonté politique lors du précédent mandat politique, le CRE a continué à fonctionner et a même organisé des assises sur la place de l'étranger dans la ville. Un livre blanc a été produit à cette occasion.

Le CRE a contribué à différents travaux tout au long de son histoire. Le fait que des personnes étrangères participent à la réflexion et à la production de travaux de qualité contribue au changement d'image.

Des nombreuses actions ont eu lieu de par le passé sur la valorisation des cultures du monde (Visites de musées gratuits avec des guides dans différentes langues, exposition Babel Stub au Musée Alsacien...).

Le CRE pourrait devenir une instance encore plus inclusive, qui accueillerait tous les citoyens qui veulent s'engager et qui soit un réel outil de lutte contre les discriminations. Pour cela le CRE pourrait s'inscrire dans la dynamique plus globale de lutte contre les discriminations portées par la ville de Strasbourg.

Le CRE a besoin du soutien de la Ville afin de diffuser la nouvelle dynamique, motiver et attirer de nouvelles personnes.

Des thématiques à creuser:

- L'accueil des étudiants étrangers et les problématiques liées au logement
- Renforcer la réciprocité avec les pays d'origine. Toutes les associations de résidents étrangers ont des liens forts avec leur pays d'origine. Le CRE peut être une force d'échange et de partage humanitaire.
- Promouvoir la diversité culturelle et continuer à faire de Strasbourg une ville interculturelle (une maison des cultures du monde, festival...)
- Affirmer son rôle de veille de vigilance vis-à-vis du respect des droits humains (cf. l'évacuation du gymnase Branly, conditions d'accueil dans les administrations, accès aux titres de séjour, accompagnement numérique...)
- Avoir un dialogue avec les agents qui côtoient au quotidien des publics (s'inspirer de la méthodologie du croisement des savoirs d'ATD Quart-Monde, pour travailler sur les représentations et les préjugés)
- Développer des actions plus concrètes pour davantage de visibilité



Thème N°2 - Le Budget Participatif : quel suivi, quelle transparence, quelle évaluation ?

L'équipe d'animation :

Régine	CHEVIRON	Co-animatrice citoyenne
Lucile	COLIN	Agente
Lauriane	MAZE	Agente
Benjamin	SOULET	Elu
Christian	MOREL	Facilitateur

Participants

7 participants citoyens au premier atelier, 10 participants citoyens au second.

Introduction :

Les agentes de la DPC ont tout d'abord donné quelques chiffres relatifs aux deux premières saisons du Budget Participatif. Elles ont aussi rappelé les différentes phases du dispositif [Voir les documents de la DPC], L'animatrice citoyenne a ensuite exposé les enjeux et perspectives de l'atelier :

- **Communication et visibilité du dispositif** : quels sont les avis des participants concernant la communication autour du Budget participatif ? Quels éléments pourraient être améliorés pour permettre à un maximum de Strasbourgeois de connaître et participer au dispositif (phase de dépôt des projets et de vote) ?
- **Évaluation** : quels sont les critères indispensables à prendre en compte dans l'évaluation du dispositif ?
- **Transparence** : que faudrait-il améliorer pour rendre le dispositif d'avantage transparent ?

Questions et Idées abordées par les deux groupes

1. Le premier sujet abordé concerne le **découpage des territoires** utilisé pour la répartition des budgets alloués. Certains habitants ne s'identifient pas au territoire dont ils font partie dans ce dispositif. Ce découpage est actuellement basé sur le découpage des anciens conseils de quartier. La DPC et l' élu présent sont conscients que ce découpage doit être revu.
Deux pistes sont proposées :
 - Ne pas utiliser de découpage.
 - Laisser une enveloppe globale qui sera répartie uniquement par le vote des citoyens
2. Se rapporter au nouveau découpage des 20 quartiers /rediscuter la géographie et le sentiment d'appartenance des habitants à tel ou tel quartier
 - Moins de découpage en territoire permettrait de voir émerger des projets plus transversaux générant du lien entre les quartiers.
3. Il a ensuite été question du **rôle des associations** dans le budget participatif. Elles ne peuvent pas déposer de projets et il serait intéressant qu'elles tiennent tout de même une place dans le dispositif.
Proposition :
 - Impliquer les associations dans la phase d'analyse et/ou lors de l'évaluation des projets
4. A propos de la **communication** : certains canaux fonctionnent bien (DNA, site internet), mais il manque de l'information « sur place ». Comment informer sur le terrain ?

Propositions :

- Communiquer lors des assemblées de quartier
- Faire de la communication visuelle sur place (affiche, panneaux explicatifs, ...)
- Utiliser les prompts (en rajouter ?)
- Diffuser des informations dans les bulletins locaux et/ou des associations
- Communiquer sur les réseaux sociaux (Facebook)
- Favoriser le bouche-à-oreille par des événements qui font parler d'eux

5. Pour le choix des projets, certains projets sont mieux visibles sur la **plateforme de vote**. Comment trouver plus d'équité dans leur visibilité auprès des citoyens pour le vote ?
- Revoir le fonctionnement de la plateforme pour que tous les projets soient visibles de la même façon.

6. Le mode de **sélection des projets** a créé de la frustration chez certains citoyens. Des projets répondant aux critères de recevabilité ont ensuite été classés comme non faisables. Certains projets refusés ne sont plus visibles comme s'ils n'avaient pas été déposés.

Propositions :

- Accompagner au préalable les porteurs de projets pour donner un maximum de chance aux projets d'aboutir.
- Organiser des journées ou des ateliers d'information pour les porteurs de projets / organiser une journée sur la mécanique du budget participatif.

7. Le dernier sujet abordé concerne la **transparence** de l'avancement des projets dans le dispositif (état d'avancement, planning, refus et ses motifs si c'est le cas, etc.) : les citoyens souhaitent disposer de plus d'information.

Propositions :

- Utiliser OpenData
- Développer les réponses quant aux motifs de refus (argumentaire)
- Donner de la transparence à tous les projets soumis.

Thèmes prioritaires pour la restitution en plénière

A la fin des échanges, le deuxième groupe a priorisé les sujets abordés pour définir ce qui serait restitué lors de la synthèse en plénière qui a suivi les ateliers.

Les deux sujets retenus ont été : la communication et la sélection des projets.

Ambiance

Malgré les difficultés techniques liées à une réunion en distanciel utilisant la visio-conférence, les échanges ont été riches. Les ateliers étaient constructifs et la participation dynamique.

Le temps est passé très vite.

Remarques sur le fonctionnement en visioconférence

Pour ce type d'évènement de démocratie participative, le mode de fonctionnement à distance n'est pas idéal (fracture numérique, effort de concentration sur un écran, fatigue, interaction entre participants, ...). L'aspect humain et les débats spontanés sont quelque peu manquants. Il est plus difficile d'obtenir une position commune sur les sujets.

Concernant les thèmes abordés lors du CPC, il pourrait être intéressant de trouver des thèmes qui apportent également de la transversalité entre les quartiers.

Conseil de la participation citoyenne

Mercredi 26 janvier à 19h
En présence de **Jeanne BARSEGHIAN**,
Maire de Strasbourg

Ateliers / débats en ligne sur les dispositifs de démocratie locale et les améliorations possibles

Inscription obligatoire et participation en ligne

Thème N°3 - Le Comité d'Éthique du Pacte, quel rôle, place et limites dans la démocratie participative ?

L'équipe d'animation :

Emilie	Kaiser	Co-animatrice citoyenne
Yamina	Grosjean	Co-animatrice citoyenne
Guy	CHEVANNE	Directeur Général Adjoint
Soraya	OULDJI	Elue
Priscille	Cadart	Facilitatrice

Participants

2 participants citoyens au premier atelier, 3 participants citoyens au second.

Ressources en ligne

Page de [présentation du comité d'éthique du pacte](#)

Page de [présentation du pacte](#)

Tableau de [post-it](#) présenté aux participants

Priscille Cadart • 6 jours

Atelier n°3 - Le comité d'éthique du Pacte

Rôle, place et limites dans le cadre de la démocratie locale à Strasbourg ?

Points forts	Limites	Améliorations	Frigo (à approfondir)
+	+	+	+
	<p>Peu connu</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p> <p>Renouvellement des élus</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p> <p>Anonymat des citoyens membres du CEP</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p>	<p>Faire du lien entre les dispositifs de participation citoyenne et de démocratie</p> <p>Bilan du CEP rendu au Conseil Municipal</p> <p>Lien entre CEP et Débat Public et autres conseils</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p> <p>Communiquer sur le rôle du CEP</p> <p>Distinction entre lieu pour faire remonter des points d'amélioration (qui nécessitent pas nécessairement de débat) et lieu pour débattre sur une proposition</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p> <p>Etre entendu par le comité d'éthique</p> <p>autre que par écrits</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p>	<p>Idées de sujet de saisine</p> <p>- "Est-ce que les habitants ont été concertés pour un aménagement de rue?"</p> <p>- "Est-ce que les membres des associations de riverain sont bien représentatifs des riverains présents dans une rue?"</p> <p>- Saisine commune à plusieurs sujet : communication des arrêtés (CADA), difficulté d'accès aux données (opendata)</p> <p>0</p> <p>Ajouter un commentaire</p>

Introduction :

L'agent de la DPC a tout d'abord présenté le comité d'éthique :

- Sa **composition** :
 - o Citoyens titulaires et suppléants en parité Homme/Femme
 - o Représentants de la ville (élu et agent)
 - o Son président le déontologue
- Son **rôle** : donner son avis sur l'application du pacte et le déroulement de l'ensemble des démarches de participation citoyennes
- Les **raisons pour le saisir** : quiconque estimerait que les dispositifs de participation ne respecteraient pas les règles de déontologie de la participation citoyenne
- Le **nombre d'avis** formulé suite aux saisines : 24

Il a ensuite évoqué une des limites actuelles qui est le **manque de visibilité du dispositif**, qui pourrait lui permettre d'être saisi par davantage de monde. Les enjeux pour son avenir sont donc de mieux le faire connaître, **mieux définir son rôle et ses perspectives**.

L'agent a ensuite abordé l'actualité récente qui a été déclenchée par une résolution du conseil municipal préconisant la création d'une commission indépendante du débat public. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu sur ce thème. Le **comité d'éthique va commencer une consultation avec des experts de la participation citoyenne** afin d'avancer sur une proposition de **création de commission indépendante du débat public**.

Les animatrices citoyennes, toutes deux membres du comité d'éthique, ont ensuite complété en présentant la manière dont elles avaient pu être nommées au comité (**tirage au sort à la suite d'une inscription en ligne**). Elles ont également évoqué la richesse et l'aspect qualitatif des débats qui ont lieu au sein du comité et regretté, tout comme M. CHEVANNE, le manque de visibilité du dispositif et le fait qu'en conséquence, il soit peu saisi. Mme GROSJEAN a pu aborder le travail effectué sur le règlement intérieur, notamment sur l'aspect d'égalité entre citoyens, élus et agents dans cette instance de représentation.

Les participants de ce premier atelier connaissant tous le comité d'éthique, ils avaient des points spécifiques préparés à proposer.

Questions et idées abordées par le premier groupe

Quelques limites amenées par les participants :

- Le **manque de contradictoire**. Le citoyen établissant sa requête par écrit, le comité demandant une réponse à l'administration de son côté, il n'y a pas de retour vers le citoyen qui a déposé la requête.
- Sur la composition du comité d'éthique :
 - o Le sujet de l'**anonymat des citoyens** membres pose question
 - o Le sujet du **renouvellement des membres élus** (par principe l'adjointe en charge de la participation citoyenne représente Mme la Maire)
- Le **manque de suivi** : un certain nombre de requêtes sont formulées sur le même sujet (exemple donné de la publication des arrêtés d'autorisation de terrasse), le même dysfonctionnement est remonté plusieurs fois sans que la communication des actes administratifs ne s'en trouve améliorée. De même, un autre participant a évoqué le fait que la plupart des avis ne sont pas suivis d'actions et que le rôle du comité s'en trouve limité.

Des propositions d'améliorations pour adresser ces limites ont été formulées :

- La possibilité pour le citoyen d'être **réentendu par le comité** une fois qu'il avait obtenu les éclaircissements de l'administration. Pour aller plus loin dans cette proposition, il pourrait être possible d'envisager **un dialogue où l'administration et le citoyen sont présents en même temps** et le citoyen peut présenter sa requête lui-même, avant que l'administration apporte sa réponse et qu'ensuite le comité délibère. Cela a déjà été fait lors d'une audience. Un autre moyen serait de permettre au citoyen de **donner un avis sur l'avis qui a été rendu**.
- Un autre aspect pour favoriser le dialogue serait qu'au moins les membres citoyens du comité **prennent contact avec le citoyen** saisissant pour qu'il puisse expliquer sa saisine.
- La **publication des noms des membres** citoyens est proposée

- La **possibilité pour le comité d'éthique de s'auto-saisir** lorsqu'il y a des requêtes de citoyens **répétitives** sur le même sujet (l'exemple de requêtes à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs a été évoqué).
- L'idée de **renouveler les élus membres** du CE plus souvent que ce qui est fait actuellement. Cela permettrait à différents élus de s'approprier le pacte pour la démocratie.
- La suggestion de **faire un bilan des avis du comité d'éthique**, avec une approche sur les actions qui ont été prises à la suite des avis : les avis ont-ils été suivis ? S'ils ne l'ont pas été, pourquoi ?

Lors des débats, le **sujet de la transparence**, évoqué dans le Pacte pour la démocratie, est revenu plusieurs fois. Des propositions de sujets de saisines du comité d'éthique ont été avancées, pour faire la distinction entre le rôle du comité et le rôle de la CADA :

- Une proposition a été formulée sur la base d'un exemple donné sur l'aménagement des rues. Le comité d'éthique pourrait être saisi sur la question de la concertation à la fois des habitants et des usagers des rues en question. Avant de réaliser tel aménagement, les riverains ont-ils été concertés ?
- Un autre sujet possible qui pourrait être porté au débat au sein du comité d'éthique, serait l'aspect représentatif des associations d'habitants constituées pour discuter d'un aménagement : les usagers sont-ils représentés ? Différents types de riverains sont-ils représentés ?

Des questions ont été posées sur le fonctionnement du comité d'éthique :

- Une question de déontologie a été évoquée, sur le relationnel entre le membre représentant l'administration et le membre représentant les élus. Y a-t-il une possibilité pour l'administration de s'opposer à un avis de l' élu ?
- Quel est le mécanisme de formulation des avis, y a-t-il un vote au sein du comité d'éthique ?

Questions et idées abordées par le deuxième groupe

Les participants du deuxième groupe ne connaissaient pas le comité d'éthique. Celui-ci a donc été présenté une nouvelle fois et de manière plus approfondie. Les idées principales du premier groupe ont également été présentées :

- Augmenter le contradictoire du comité d'éthique (écouter les citoyens, expliquer les raisons qui ont amené à l'avis rendu)
- Pouvoir suivre les avis : s'assurer que les faits suivent les avis. Faire un bilan des avis et que le comité ait un moyen d'action sur les avis qui ne sont pas suivis d'actions.
- Faire évoluer la composition du comité : lever l'anonymat des citoyens et changer les élus plus régulièrement pour les sensibiliser au pacte pour la démocratie.

Quelques points de réflexion ont été proposés par un des participants :

- Le besoin de **ne pas mettre en concurrence la démocratie participative et la démocratie délibérative**. Celle-ci a la **vocation première** de décider de l'intérêt général
- La **nécessité d'une réponse à apporter** aux sujets discutés en démocratie participative : que la réponse soit négative ou positive, nuancée et expliquée. Une condition pour que la démocratie participative ne suscite pas de désintérêt progressif, voire de rejet.
- Le besoin de **faire la distinction** entre les dispositifs qui permettent de **faire remonter un dysfonctionnement** ou une proposition d'amélioration du fonctionnement de l'administration et les dispositifs démocratiques qui permettent d'**avoir des débats**. Un participant avance que les citoyens peuvent faire la confusion, voire même les élus. Ce qui ajoute au discrédit des élus. Un **dysfonctionnement devrait mettre tout le monde d'accord**. Il y a une explication et une réponse à donner de la part des services, mais il n'y a pas de débat à avoir. L'aménagement d'un espace peut quant à lui amener un débat avec des avis divergents. Le rôle du comité d'éthique est alors de **veiller à que ce qui relève d'un débat soit effectivement débattu** dans les meilleures conditions possibles. Ce n'est pas nécessairement son rôle d'apporter des réponses sur des dysfonctionnements ou des propositions d'amélioration de l'administration. Il y a un besoin d'acculturation des citoyens sur ce sujet.

Des propositions ont été faites en se basant sur les idées du premier groupe :

- Pour faire le lien entre démocratie délibérative et démocratie participative : **une séance du conseil municipal pourrait être axée sur le bilan des actions** des dispositifs de participation citoyenne. Parmi ceux-ci, un bilan des avis rendus par le Comité d'Éthique et s'ils ont été suivis ou pas. La fréquence annuelle a été évoquée.
- Le **besoin de communication sur le rôle du comité d'éthique** est important : les membres, le rôle du déontologue, les types de sujets qui peuvent justifier une saisine. Faire du lien entre les différents dispositifs de participation citoyenne, pour clarifier le rôle des uns et des autres, ainsi que la distinction entre démocratie participative et délibérative.
- Le sujet du **rythme de renouvellement des membres** a pu être débattu. Certains avançant qu'il est mieux d'avoir une durée suffisante pour que le groupe apprenne à connaître ses membres et leurs fonctionnements afin de réfléchir aux sujets de manière plus productive. Un an est avancé comme suffisant, plutôt que les 6 mois prévus précédemment. Un participant propose 2 ans.

Thèmes prioritaires pour la restitution en plénière

A la fin des échanges, les idées ont été synthétisées par les citoyennes co-animatrices selon ces axes à restituer en plénière :

- Besoin de **mieux faire connaître le comité d'éthique**, de communiquer sur **son rôle**
- Faire évoluer la composition : **mieux connaître les citoyens qui y siègent, changer d' élu à chaque renouvellement** pour sensibiliser un maximum d'élus au pacte de la démocratie, réfléchir à la durée du mandat (un an ou plus)
- Apporter **davantage de contradictoire** au fonctionnement du comité : prévoir notamment un temps d'audition du citoyen au début de la séance concernant sa requête et lors de la publication de l'avis relatif à sa requête
- **Suivre davantage l'incidence des avis rendus** : lors d'un bilan annuel devant le conseil municipal et en ayant la possibilité de s'auto-saisir si un avis n'est pas suivi d'effet.

Ambiance

Malgré le peu de participants et le manque de connaissances de certains participants sur l'existence du comité, les échanges ont été riches. Les ateliers étaient constructifs et la participation dynamique. Des sujets connexes ont été abordés, mais le petit nombre de participants a permis que chacun ait le temps de bien s'exprimer.



Thème N°4 - Pétition citoyennes Comment améliorer le droit à l'interpellation ?

L'équipe d'animation :

Marianne	Vollet Glass	Co-animatrice citoyenne
Eric	RABOT	Agent de la DPC
Abdelkarim	RAMDANE	Elu
Pierre	Siegwalt	Facilitateur

Participants

12 participants citoyens au premier atelier, 9 participants citoyens au second.

Introduction

Après un tour de table, l'animatrice citoyenne a fait un rapide historique : « la pétition citoyenne » est née dans le cadre du droit à l'interpellation du citoyen du pacte citoyen, adoptée en 2018. Les pétitions ont connu un succès malgré l'arrêt, dû à la crise sanitaire.

Quel que soit le dispositif, ce sont des outils pour favoriser la participation citoyenne ou de cadrer le suivi. Préambule : démarche réflexive et démocratique doit conduire à la co-construction, tout au long des processus.

L'agent de la DPC a ensuite rappelé les 3 enjeux auxquels les citoyen.nes vont tenter de répondre.

Questions et Idées abordées par les deux groupes

1. **Pétition citoyenne : pourquoi citoyenne ? Qu'est-ce qui justifie cet adjectif ?**

Le droit d'interpellation est contingenté à certains critères (âge, zone géographique, etc).

Élargissement du public potentiel aux jeunes qui ne sont pas associés : citoyen ne veut pas dire électeur (les jeunes âgés de 16 ans peuvent lancer une pétition)

Démarche de démocratie participative : une accessibilité maximale pour pouvoir formuler le mieux possible les pétitions. Pourquoi ne pas créer des applications (sur les smartphones) qui permettent de créer des pétitions en ligne (cf. question de l'accessibilité en point 2).

2. **Les seuils interpellent.** Pourrait-il y avoir une progressivité ? Pourquoi ces seuils ? Que fait-on pour les pétitions qui n'obtiennent pas les signatures nécessaires ? Existe-t-il des dispositifs pour répondre à ces besoins ?

> Propositions : que les seuils soient proportionnels au nombre de citoyen.ne.s que les pétitions concernent.

Modifier les seuils en fonction du type de question, notamment en local.

L'élue a répondu plus tard, tout en gardant sa position neutre que : « certains sujets ne relèvent pas forcément d'une pétition et peuvent être traités en direct avec lui, dans son cabinet. Il n'y a pas besoin de passer par un dispositif de participation citoyenne pour tout. »

3. **Problème d'accessibilité pour déposer une pétition**

La création d'un compte pour déposer une pétition est un frein. Le problème de la confidentialité est entendu mais peut-être faudrait-il rendre le système plus accessible, sans passer par la création d'un compte.

4. **Améliorer la communication.** Communication existante autour des pétitions existantes (relayées dans les organes de presse, les réseaux sociaux, etc.) mais quid des **projets en cours** ou à venir ?

Communiquer dessus afin que les habitant.e.s puissent connaître les enjeux leur permettant une potentielle interpellation-citoyenne.

A noter par l'agent : propositions en cours déjà communiquées dans le Strasmag

5. **Le processus de recevabilité.** L'intérêt général devrait être mieux expliqué en amont, en vue de travailler cette recevabilité. **Intégrer des citoyens dès le début du processus de recevabilité** (comme sur le budget participatif).

6. **Dédier un conseil municipal par an à la question de la participation citoyenne.**

Rencontre directe entre les membres du conseil municipal et les citoyens

Questions soulevées :

- Comment fait-on pour toucher les personnes qui ne sont pas en phase avec les outils numériques ? Comment toucher tout le monde et faire participer plus de gens ? Quels moyens on se donne.
- Quelle réflexion a eu la ville de Strasbourg depuis le début de son mandat ?
- Une instance ou un comité d'éthique pourrait-il juger si une pétition est valable ou non ?
- Qu'apportent les pétitions par rapport aux autres dispositifs comme les assemblées ?

Remarque : seuls les citoyens éclairés sont présents et ont connaissance des sujets abordés ce soir.

Thèmes prioritaires pour la restitution en plénière

(Pas eu de vote, tous ont été rapidement abordés)

- Les effets de seuil
- L'accessibilité
- La communication
- Le processus de recevabilité
- La dédication d'un conseil municipal à la question de la participation citoyenne

Ambiance

L'ambiance générale était bonne malgré le distanciel. Chacun a eu la parole et a pu s'exprimer dans le temps imparti. Le cadre a été respecté.

Cela aurait été certainement encore plus constructif en présentiel, avec tout ce qu'apporte le non verbal, mais globalement cela n'a pas empêché la bonne gestion des échanges.



Thème N°5 : Initiatives citoyennes Comment la collectivité peut-elle accompagner des initiatives citoyennes en faveur de l'intérêt général ? »

L'équipe d'animation :

Aissata	LICOP	Co-animatrice citoyenne
Christophe	BOSCH	Agent de la DPC
Hervé	POLESI	Elu
Guillaume	RHODEN	Facilitateur

Participants

8 personnes présentes au premier atelier, 7 personnes au second.

Introduction :

L'agent de la DPC a défini le principe d'Initiatives Citoyennes et rappelé l'historique du dispositif. L'animatrice citoyenne a ensuite partagé son expérience de l'Initiative Citoyenne « Femme » en mettant en avant l'aide fournie par la Mairie mais aussi la difficulté à mobiliser autour du sujet.

Durant les deux interventions, le facilitateur a partagé des liens de la plateforme <https://participer.strasbourg.eu/initiatives>

Les participants ont alors été amenés à poser leurs questions, enrichir le sujet par leurs réflexions ou expériences et surtout à faire des propositions pour accompagner ces Initiatives Citoyennes. L'agent de la DPC et l'Élu ont pu répondre à toutes les interrogations et apporter des éclairages via le Tchat ou directement à l'oral. Aucune question n'a été laissée sans réponse.

Au niveau technique, pas de gros problèmes à signaler hormis une difficulté à partager l'écran au début du premier atelier (bug, non lié à la maîtrise du logiciel Visio du facilitateur) mais sans aucune conséquence sur l'animation.

Moins de contraintes, plus d'aides

1. Un **budget**
2. De l'**aide matérielle** : par exemple des locaux, une mise à disposition de salles de réunions, des solutions de visioconférence.
3. De la **visibilité** pour l'Initiative Citoyenne : via les sites Internet, les réseaux sociaux (notamment via les vidéos et interviews) mais aussi le magazine de l'Eurométropole pour toucher les citoyens en situation de fracture numérique
4. **Limiter les contraintes** administratives et la « bureaucratie »

Plus de transparence et d'explications autour des projets retenus et rejetés

Pourquoi certains projets d'Initiatives Citoyennes ne sont pas acceptés ? Pourquoi certains projets sont renvoyés vers les Ateliers de Quartier ? Quels sont les critères ? Pourquoi ce sentiment de si peu d'Initiatives Citoyennes retenues ou ressorties des quartiers populaires ?

- Le **format** de l'Initiative Citoyenne n'est **pas remis en question**, il faut simplement le clarifier par rapport aux autres types d'instances ou d'ateliers.
- Si des études ont déjà été menées par la Collectivité, cette dernière doit faire savoir que certaines Initiatives Citoyennes vont en bénéficier et qu'elles ne vont pas redémarrer à zéro.

La difficulté principale : fédérer et mobiliser autour d'une Initiative Citoyenne, en particulier pour pérenniser le mouvement mais aussi arriver à concrétiser l'Initiative en actions portées par un maximum. Il y aurait un problème général d'engagement des citoyens. Comment faire ?

- Choisir **un sujet impliquant**. On note deux prises de position différentes : certains affirment qu'il faut choisir un sujet LOCAL, de PROXIMITE, d'autres estiment que c'est le rôle des Ateliers de Quartier et qu'une Initiative Citoyenne peut se permettre d'aborder des thématiques plus larges comme les RESSOURCES HUMAINES, voire l'ECOLOGIE.
- **Mettre en avant les résultats obtenus** : le temps consacré aboutit à des choses concrètes et de vrais bénéfices. Mais il faut leur donner de la visibilité.
- Sensibiliser sur l'importance de ces sujets **en passant par les enfants** qui pourront alors en parler à leurs parents (via les animateurs de la Ville, les professeurs ou autres intervenants)
- « *Il faut chercher les gens là où ils sont* », « *il ne faut pas attendre que les gens cherchent de la communication, c'est la communication qui doit venir vers eux.* » Cette aspiration est partagée par tous les quartiers (de la Robertsau aux quartiers populaires). En effet, même si la communication sur les Initiatives Citoyennes existe, elle n'est pas forcément visible par tous. Les participants ont insisté sur l'importance de **passer par les structures de proximité** ou corps intermédiaires (associations de quartier, assemblée de quartier avec la présence d'un élu pour renforcer l'engagement de la collectivité et attirer l'attention voire la curiosité, les marchés, les lieux publics de manière générale). L'exemple du café citoyen organisé lors du marché du Boulevard de la Marne a reçu un accueil très favorable.

Ambiance dans les deux groupes

La parole a été laissée à tous mais prise au final que par quelques-uns (beaucoup de participants « observateurs » alors qu'ils avaient l'espace pour s'exprimer.

Les échanges, même lorsque les participants n'étaient pas d'accord, restaient constructifs et respectueux. Chacun a pu rebondir comme il le souhaitait.

L'ambiance générale était réellement conviviale et le fait d'avoir des éclairages à l'oral ou via le Tchat a renforcé positivement l'expérience.

L'avantage d'avoir eu deux groupes différents est non seulement de confirmer les premiers propos mais ensuite de les enrichir et d'aller encore plus loin dans la réflexion, et c'est ce qui a été ressenti par tous les participants.



Thème N°6 : Ateliers de quartier Quel cadre et prérogatives ?

L'équipe d'animation :

<i>Désistement</i>		Co-animateur citoyen
Morgane	FLEURY	Agent de la DPC
Carole	ZIELINSKI	Elue
<i>Margaux</i>	LAGLEIZE	<i>Facilitatrice</i>

Participants

8 personnes présentes au premier atelier et au second.

Anciens membres de Conseils de Quartier pour la majorité.

Introduction

L'agente de la DPC a rappelé le nouveau dispositif des Assemblées de quartier, la genèse, son historique et son fonctionnement.

Questions et problématiques soulevées par le groupe (par ordre de prévalence)

1. L'accessibilité

Ce nouveau dispositif se veut accessible au plus grand nombre. Comment faire pour toucher un maximum de citoyens ? Les informations disponibles sur les plateformes numériques ne suffisent pas.

Il faudrait peut-être élargir la communication, auprès des CSC, des associations, des écoles.
Afficher sur des panneaux, réellement informer les habitants de ce qui se passe dans le quartier

2. Hétérogénéité de l'assemblée, différents niveaux d'"expertise" et différentes attentes

Le fait que ce dispositif soit accessible à tous, contrairement aux anciens Conseils de quartier, pose cependant une question nouvelle : chaque assemblée est susceptible de rassembler un groupe très hétérogène : anciens et nouveaux, participants très au fait des projets versus nouveaux qui ne sont au fait de rien. Comment intégrer de nouveaux arrivants sans "perdre de temps" ? Un compte-rendu est publié à chaque fois et les nouveaux venus sont tenus de se mettre à jour avant de venir ?

Qui dit public élargi et hétérogène, dit également attentes différentes vis à vis de l'assemblée : certains ont envie de venir pour discuter avec d'autres habitants des problèmes du quartier, d'autres sont très orientés "projet". Mais il a été soulevé que l'assemblée peut être un simple espace d'échange et ne doit peut-être pas être dédiée qu'aux projets et à leur avancée. Une citoyenne a également souligné qu'une assemblée, ce pourrait être aussi un lieu d'émergence d'initiatives positives pour le quartier, pas seulement un endroit où l'on expose ses doléances... Comment faire cohabiter tous ces éléments lors d'une même occasion ? Les différentes assemblées devraient peut-être prendre le temps de décider d'un "déroulé type" ou de temps dédiés pour pouvoir tout aborder.

Enfin, a été signalée la perte de référents tels qu'un secrétaire, un directeur de séance, etc. Ces rôles doivent-ils être réinstaurés ? De manière fixe, ou tournante ?

3. Lien avec la collectivité et les élus et suivi des projets

Les citoyens ont émis des doutes quant au suivi des projets proposés. Comment savoir s'ils vont aboutir ? Comment être tenus au courant des différentes étapes ?

Proposition : définir une feuille de route d'échanges avec la collectivité et avec les élus, établir des rendez-vous d'échange fixe, afin de pouvoir mieux suivre les avancées et communiquer régulièrement.

“Pouvoir suivre son projet comme un Colissimo”.

4. Échange entre Assemblées et entre quartiers

Afin de partager leur expérience et s'entraider, les différentes assemblées pourraient organiser des visites inter-quartiers. Chaque quartier pourrait également communiquer sur ses projets et le fruit de ses réflexions.

Ambiance

Studieuse et très à l'écoute. Les citoyens étaient davantage dans le questionnement que les solutions. Cette autonomie semble mettre à jour une certaine ambivalence, car si les citoyens semblent la revendiquer, beaucoup de questions ont été soulevées sur des problématiques de fonctionnement et d'organisation internes aux assemblées.



Thème N°7

Quels leviers pour la mobilisation des publics éloignés ?

L'équipe d'animation :

<i>Eric</i>	JANSEN	Co-animateur citoyen
Germain	MIGNOT	Agent de la DSSJ
Yasmina	CHADLI	Elue
<i>Ludovic</i>	GRASSL	<i>Facilitateur</i>

Participants

5 participants citoyens au premier atelier, 10 participants citoyens au second.

Quelques élus et agents supplémentaires nous ont rejoints provisoirement.

Certains participants n'ont pas pris la parole volontairement car ils souhaitaient uniquement être à l'écoute.

Introduction

Après l'accueil, les présentations et le rappel des règles de communication, Germain MIGNOT, agent au sein de la direction des solidarités introduit le sujet. La participation citoyenne permet d'apporter une meilleure connaissance dans les besoins et les attentes des citoyens et donc une amélioration de l'action public en y répondant. L'objectif est de s'appuyer sur la participation des habitants pour améliorer le quotidien dont les personnes les plus éloignées en termes d'accès aux droits, de qualité de vie, de lutte contre les discriminations et les injustices.

Il rappelle les différents outils de participation citoyenne à l'échelle locale.

Eric Jansen, l'animateur citoyen, précise les enjeux en rappelant que la démocratie c'est avant tout le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple, d'où l'importance d'entendre la parole de tous et de toutes, et que l'on puisse partager les problématiques à tous les niveaux. Néanmoins, la démocratie participative est quelque chose de relativement nouveau et que l'on construit actuellement ensemble. Les profils sociaux des participants sont souvent assez homogènes et manquent donc de diversité, De nouvelles personnes permettraient d'apporter de nouvelles idées, de faire progresser et faire aller la démocratie dans le bon sens.

⇒ *Comment faire en sorte que plus de monde, de tous les milieux, viennent débattre et que nous puissions les accueillir ? Comment adapter l'information et la communication ? Comment encourager et assurer une mobilisation sur le long terme ?*

Il a été proposé aux participants de structurer leurs réponses en précisant les limites/freins, les points forts des méthodes et outils actuelles mais surtout les pistes d'améliorations.

Points abordés par les participants

Les points abordés ont été très divers. Les limites et les freins ont été évoqués autant que les pistes d'améliorations. Les sujets peuvent être regroupés de la manière suivante :

1. Des outils et une communication adaptée pour être plus inclusif :

De manière générale, les intervenants ont **défini le public éloigné**, ce qui a permis de **comprendre les limites** de la participation citoyenne auprès de ce public et d'**adapter la communication**.

- La problématique n'est pas la même en fonction des profils de personnes éloignées (les jeunes, les allophones, les personnes âgées ou en situation de précarité)
- De nombreuses personnes se sentent peu concernées, notamment les jeunes.
- Les thèmes abordés sont quelquefois trop complexes. Une introduction trop experte n'est pas inclusive. Les animations actuelles peuvent faire peur. Les gens n'ont pas les codes. Les gens n'ont pas toujours confiance en fonction de qui prend en main l'animation.
- Les freins culturels, de la langue ou de nonaccès aux outils numériques sont des points bloquants à intégrer à la communication.
- Des horaires non adaptés pour tout le monde. Ex : famille mono parentale versus retraité.
- Il est complexe de maintenir une activité associative actuellement, c'est sans doute encore plus difficile pour la démocratie participative

Les propositions ont été les suivantes :

- ⇒ Casser les codes dans les réunions classiques, traditionnelles. Changer les techniques d'animation pour que chacun puisse s'exprimer selon ses propres envies et appétences.
- ⇒ Diversifier les canaux, les espaces physiques : une maison citoyenne dans chaque quartier, les murs d'expression, les boîtes à idées.
Les réunions classiques ne sont pas toujours adaptées.
- ⇒ Être plus créatif sur les méthodes : théâtre débat, facilitation graphique, week-end de participation citoyenne
- ⇒ Diversifier les temps de paroles (journée, soirée, week-end).
- ⇒ Mettre en place des garderies d'enfants en parallèle des temps de participation citoyenne.
- ⇒ Disposer de temps d'échanges spécifiques en fonction des publics.
- ⇒ Envoyer les invitations à un plus large public.

2. La posture : Il ne suffit pas de donner la parole mais de la recueillir en ALLANT VERS :

Cette phrase est revenue à plusieurs reprises : *Il va falloir sans doute passer d'une logique « donner la parole » à une logique « recueillir la parole » ... le tout étant de trouver où et comment elle s'exprime.* L'objectif est d'aller au contact des gens, à leur écoute, répondre à leurs attentes afin de mobiliser, pour cela il faut :

- ⇒ Se déplacer vers les places publiques, les endroits où il y a du monde, les sorties d'écoles, les magasins, les marchés, les centres socioculturels, les terrains de sports, etc.
- ⇒ Choisir les thèmes qui intéressent les gens. Nécessité de construire ensemble les sujets qui seront mis sur la table. La culture, le sport, les enfants et la famille sont de bonne porte d'entrée.
- ⇒ Chercher les citoyens là où il y a leurs centres d'intérêts : créer des outils de participation adaptés dans les lieux où les gens sont ensemble, cad les clubs de sports, les associations de quartiers (ex : World café dans les CSC)
- ⇒ Donner aux personnes l'occasion de faire quelque chose autour d'activités communes et de construire un réseau de quartier que l'on peut activer quand besoin. (Exemple d'activité de compostage au quartier Saint Nicolas).

3. Encourager et assurer une mobilisation sur le long terme :

Les points suivants ont été évoqués :

- ⇒ Les services et ses agents doivent être impliqués dans ce travail en amont car les citoyens veulent voir les gens qui décident lors de ces réunions de concertation.
- ⇒ Les citoyens ont besoin d'une réponse derrière les propositions pour une réelle prise en compte de la parole citoyenne. Il faut développer des outils qui permettent un suivi et une évaluation des propositions. Il faut une meilleure communication des retours, des réels engagements, et expliquer les refus le cas échéant.
- ⇒ Il faut travailler à autonomiser les citoyens à la démocratie participative.

Pour conclure et afin de continuer les échanges et la construction de solution, les participants ont proposé d'organiser **un groupe de pilotage** pour :

- Définir les différents publics éloignés
- Définir la participation citoyenne
- Mettre en place des outils adaptés en fonction du niveau de participation (s'informer, donner son avis, participer activement ou porter un projet ?)
- Construire les actions concrètes

Ambiance

Le premier groupe de 5 personnes a permis des échanges plus libres et moins contraints par le temps. Pour le second, malgré les contraintes et les frustrations non dissimulées des participants autour du timing et du format, les échanges ont été riches. On retiendra une forte motivation de tous et toutes de continuer à échanger pour développer des méthodes inclusives et de construire les outils de participation citoyenne efficaces.

Conseil de la participation citoyenne

Mercredi 26 janvier à 19h
En présence de Jeanne BARSEGHIAN,
Maire de Strasbourg

Ateliers / débats
en ligne
sur les dispositifs
de démocratie
locale et les
améliorations
possibles

Inscription obligatoire et participation en ligne

Thème N°8 - Comment faire vivre la citoyenneté européenne par les instance et outils de démocratie locale ?

L'équipe d'animation :

Pierre	GRIEB	Co-animateur citoyen
Renaud	JACQUIN	Directeur de la DREI
Véronique	BERTHOLLE	Elue
Dan	LECLAIRE	Facilitateur

Participants

2 participantes citoyennes au premier atelier, 7 participants citoyens au second.

Introduction :

Après un 1^{er} tour de table, l'agent de la DPC a rappelé les principales actions mises en place depuis juillet 2020 par la collectivité et les 5 axes de la Stratégie. Un éclairage spécifique a été porté sur

- l'Agora Strasbourg capitale européenne et son fonctionnement : l'Agora est une instance de participation citoyenne portée par des associations qui tous les 3 mois se réunissent pour échanger sur les problématiques, dialoguent avec les acteurs du territoire et initient des projets.
- Le contrat triennal signé par l'État, la région GE, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Ville et l'EMS : il vise à mettre en place des moyens de promotion du statut européen, financer des projets culturels ou de promotion de la démocratie locale qui contribue au rayonnement de Strasbourg...

Le 2^e atelier s'est déroulé selon le même principe, en rappelant les principales contributions du 1^{er} atelier.

Questions et Idées abordées par les deux groupes

1. **Mieux connaître les dispositifs** pour plus participer à la citoyenneté européenne.
« Beaucoup de choses semblent déjà être faites.... Comment être au courant ?
2. Encore **plus d'ouverture et de communication** avec les Centres Sociaux Culturels et les acteurs du territoire. Intérêt pour le Lieu d'Europe et l'académie des pleiades (activités peu accessibles dans les quartiers dont les activités sur l'environnement)
3. **Ouvrir encore plus les différents lieux aux quartiers** : Lieu d'Europe, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen (existant : accueil scolaire Parlement et Conseil, Conseil Européen de la jeunesse tous les 2 ans à Strasbourg)

4. **Privilégier les moments festifs, les rencontres** : bons moments pour prendre conscience.
Ex : journées Europa – écoliers de tous les pays d’Europe en délégation : toutes les délégations se ressemblent par leur diversité.
Ex : la fête de l’Europe qui draine une foule, des familles : que une journée, hors vue la foule, il y a un vrai intérêt. Jouer sur cette attractivité naturelle.
5. **Valoriser également les extra-européens** : « on est citoyens du monde ». Les participants ont réagi sur l’importance d’une identité européenne, même s’il y a plus de 150 nationalités (pas que européennes).
6. **Mieux communiquer sur les possibilités** de participation « On ne pense pas assez que l’on peut y participer ». « Comment participer en tant que citoyen ? L’initiative citoyenne « Parlons d’Europe » a dû s’arrêter car pas de soutien de la Ville. Agora, est réservé aux associations... »
« Cela semble être réservé à l’élite et aux étudiants étrangers. Les Strasbourgeois dont les habitants des quartiers ne viennent pas...»
7. **Meilleure identification** de la commission Europe du Conseil des jeunes
8. **Valoriser les langues, les musiques, les cultures**, les différences et les similitudes
9. Strasbourg capitale de l’Europe a du sens et est un symbole fort (union de 2 nations en guerre qui se sont rapprochées) : s’en souvenir. Strasbourg se doit **d’être exemplaire : au niveau des écoles, coopération hôpitaux...**
10. **Créer un lieu plus convivial que le Lieu d’Europe** (même si très intéressant) au sein même du parlement ou en face : les touristes viennent le WE et c’est le désert... hors ces visites sont autant d’opportunité à saisir pour porter les projets, les messages
Réponse agent : concertation publique sur le projet d’extension du Lieu d’Europe finalisée l’année prochaine pour des espaces plus conviviaux : artistiques , culturels et un café au Lieu d’Europe
+ Projet Apollonia en face du Lieu d’Europe qui devrait également animer le quartier.
11. **Valoriser le Mémorial d’Alsace Moselle** et sa partie Europe qui est extra-ordinaire : mener des initiative avec les écoliers ?
12. **Comment s’approprier cette Europe de Strasbourg par les Strasbourgeois ?
Comment s’approprier notre part de citoyenneté européenne ?**

Thèmes prioritaires pour la restitution en plénière

La communication sur les dispositifs existants et les modalités pour y contribuer.

Ambiance

Les citoyens présents étaient très intéressés mais connaissaient peu (tous) les dispositifs et actions. Chacun a eu l’opportunité de s’exprimer. Certains étaient présents essentiellement pour s’informer et écouter.

L'agent de la Ville a dû apporter de nombreux éclairages. Balades dans le quartier européen. Parlementarium mis en place au parlement qui explique le fonctionnement. Accord de partenariat pour des conférences avec le Conseil de l'Europe. Semaine européenne de la démocratie locale. Conférence les mercredis au Conseil de l'Europe. Mise en place du Label Européen pour le quartier européen de Strasbourg animé par le lieu d'Europe, avec la volonté de ne pas mener des actions Europe que dans le quartier européen => vrai volonté d'amener les autres quartiers à parler d'Europe : un des fers de lance des Directions de Territoire...

L'agent a également précisé qu'une réflexion était en cours pour mieux développer la communication sur le site strasbourg.eu quant aux événements et dispositifs portés par la ville et par les associations. Ces éclairages semblaient nécessaires dans cet atelier où les participants ont tous exprimé un vrai intérêt pour la question.